

Avis de concession

Directive 2014/23/UE

1. Section I : Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

I.1) Nom et adresses

Nom officiel : Communauté de communes du Pays Orne-Moselle			Numéro national d'identification : 245 701 271
Adresse postale : 1 rue Alexandrine – 57 120 ROMBAS			
Ville : ROMBAS	Code NUTS : FR413	Code postal : 57 120	Pays : FRANCE
Point(s) de contact : Gwénaëlle WARKEN – Pôle Services à la Population			Téléphone : 03 87 58 32 32
Courriel : g.warken@ccpom.fr			Fax : 03 87 58 58 71
Adresse internet :			
Adresse principale : https://ccpom.fr			
Adresse du profil d'acheteur : https://marches-demat.com			

I.3) Communication

<input type="radio"/> Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <i>(URL)</i> <input type="radio"/> L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante : <i>(URL)</i> Ne rien cocher
Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues <input type="radio"/> le ou les point(s) de contact susmentionné(s) <input checked="" type="checkbox"/> autre adresse : https://marches-demat.com
Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées <input checked="" type="checkbox"/> par voie électronique via : https://marches-demat.com <input type="radio"/> au(x) point(s) de contact susmentionné(s) <input type="radio"/> à l'adresse suivante : <i>(indiquer l'autre adresse)</i>
<input type="checkbox"/> La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse : Ne pas cocher

I.4) Type de pouvoir adjudicateur (dans le cas d'un avis publié par un pouvoir adjudicateur)

- Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales
- Agence/office national(e) ou fédéral(e)
- Autorité régionale ou locale
- Agence/office régional(e) ou local(e)
- Organisme de droit public
- Institution/agence européenne ou organisation internationale
- Autre type :

I.5) Activité principale (dans le cas d'un avis publié par un pouvoir adjudicateur)

- Services généraux des administrations publiques
- Défense
- Ordre et sécurité publics
- Environnement
- Affaires économiques et financières
- Santé
- Logement et équipements collectifs
- Protection sociale
- Loisirs, culture et religion
- Éducation
- Autre activité :

I.6) Activité principale (dans le cas d'un avis publié par une entité adjudicatrice)

- Production, transport et distribution de gaz et de chaleur
- Électricité
- Extraction de gaz et de pétrole
- Prospection et extraction de charbon
- Eau
- Services postaux
- Services de chemin de fer
- Services de chemin de fer urbain, de tramway, de trolleybus ou d'autobus
- Activités portuaires
- Activités aéroportuaires
- Autre activité :

2. Section II : Objet

II.1) Étendue du marché

II.1.1) Intitulé : Concession de service public de service public pour la gestion et l'exploitation des équipements multi accueils de la Communauté de communes du Pays Orne-Moselle	Numéro de référence : 2021-5
II.1.2) Code CPV principal : 85312110-3 (Services de crèches et garderies d'enfants) Descripteur supplémentaire : ^{1, 2} [] [] [] []	
II.1.3) Type de marché <input type="radio"/> Travaux <input checked="" type="radio"/> Services	
II.1.4) Description succincte : Concession de service public de service public pour la gestion et l'exploitation des équipements multi accueils de la CCPOM	
II.1.5) Valeur totale estimée ² Valeur hors TVA : 19 300 000 Monnaie : €	
II.1.6) Information sur les lots Ce marché est divisé en lots <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non Il est possible de soumettre des offres pour <input type="radio"/> tous les lots <input type="radio"/> nombre maximal de lots : [] <input type="radio"/> un seul lot <input type="checkbox"/> Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : [] <input type="checkbox"/> Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer des marchés combinant les lots ou groupes de lots suivants	

II.2) Description¹

II.2.1) Intitulé : ²	Lot n° : ²
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) ² Code CPV principal : ¹ 85312110-3 (Services de crèches et garderies d'enfants) Descripteur supplémentaire : ^{1, 2} [] [] [] []	
II.2.3) Lieu d'exécution Communauté de communes du Pays Orne Moselle Code NUTS : ¹ FR413 Lieu principal d'exécution : Communauté de communes du Pays Orne Moselle	
II.2.4) Description des prestations : Dans le cadre du contrat de délégation de service public, le concessionnaire se verra notamment confier les missions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Gestion et exploitation des cinq structures « petite enfance » (0-6 ans) soit au total 165 berceaux ; • Constitution et mise à jour du dossier d'agrément auprès des services compétents • Gestion des relations avec les usagers (facture, encaissement, accueil, inscription, • Elaboration et confection, en liaison froide, des menus • Reprise, recrutement, formation et gestion du personnel • Entretien courant, maintenance préventive, acquisition et renouvellement de mobilier • Investissement pour doter le futur équipement situé sur le territoire de la commune de Rombas • Gestion financière des équipements et relation avec les financeurs • Fourniture régulière comptes rendus d'activités. 	
II.2.5) Critères d'attribution La concession est attribuée sur la base des : <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="radio"/> des critères énoncés dans les documents du marché <input type="radio"/> critères décrits ci-dessous (<i>les critères d'attribution devront être donnés par ordre décroissant d'importance</i>) Critères : ¹	
II.2.6) Valeur estimée	

Valeur hors TVA : 19 300 000 Monnaie : €

II.2.7) Durée de la concession ⁸

Durée en mois : 72 *ou* Durée en jours : []

ou Début : (jj/mm/aaaa) / Fin : (jj/mm/aaaa)

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne oui non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Le Concessionnaire gère l'équipement à ses risques et périls. Le Concessionnaire verse à la Collectivité une redevance pour occupation du domaine public.

Toutefois, une compensation pour obligations de service public pourra être versée par la Collectivité au Concessionnaire afin de contribuer à l'équilibre financier du contrat, dans le respect des dispositions de l'article L.2224-2 du Code général des collectivités territoriales.

Du personnel titulaire de la fonction publique sera détaché auprès du Concessionnaire dans le cadre de la présente concession.

Le contrat prévoit une option au sens des articles L.3135.1 et R.3135-1 du Code de la commande publique.

3. Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis :

L'information sur les conditions, indications des informations et documents requis est précisée dans le règlement de consultation.

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :² si la saisie de cette rubrique est obligatoire pour valider la publication, indiquer "NEANT"

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :² si la saisie de cette rubrique est obligatoire pour valider la publication, indiquer "NEANT"

III.1.5) Informations sur les concessions réservées²

La concession est réservée à des ateliers protégés et à des opérateurs économiques dont l'objet est l'intégration sociale et professionnelle de personnes handicapées ou défavorisées

L'exécution de la concession est réservée dans le cadre de programmes d'emplois protégés

III.2) Conditions liées à la concession²

III.2.1) Information relative à la profession (*seulement pour les concessions de services*)

La prestation est réservée à une profession déterminée

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions d'exécution de la concession :

III.2.3) Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel affectés à l'exécution de la concession

4. Section IV : Procédure

IV.1) Description

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)¹⁶

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics oui non

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres

Date : **9 avril 2021** Heure locale : **12h00**

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : FR¹

5. Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable oui non

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :²

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

- La commande en ligne sera utilisée
 La facturation en ligne sera acceptée
 Le paiement en ligne sera utilisé

VI.3) Informations complémentaires :²

La procédure est restreinte. Les candidats sont invités à télécharger le règlement de candidatures applicable à la présente procédure à l'adresse suivante : <https://marches-demat.com>

Ce document contient toutes les informations utiles relatives notamment au contenu et au dépôt des dossiers de candidatures, mais également aux critères de sélection des candidatures.

Les candidatures sont analysées au regard des garanties professionnelles, techniques et financières, du respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue à l'article L.5212-1 du Code du travail, de l'aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.

Les garanties sont appréciées globalement pour les groupements candidats.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours		
Nom officiel : Tribunal administratif de Strasbourg		
Adresse postale : 31, avenue de la Paix - BP 51038		
Ville : STRASBOURG Cedex	Code postal : 67 070	Pays : France
Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr		Téléphone : 03 88 21 23 23
Adresse internet : http://ww.strasbourg.tribunal-administratif.fr		Fax : 03 88 36 44 66
VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation ²		
Nom officiel :		
Adresse postale :		
Ville :	Code postal :	Pays :
Courriel :		Téléphone :
Adresse internet : (<i>URL</i>)		Fax :
VI.4.3) Introduction de recours		
Précisions concernant les délais d'introduction de recours :		
Recours susceptibles d'être formés auprès du Tribunal administratif compétent :		
- Référé précontractuel avant la signature du contrat (art. L551-1 et s. Code de justice administrative) ;		
- Le cas échéant référé contractuel après signature du contrat (art. L551-13 et s. Code de justice administrative) ;		
- Recours en validité du contrat par les tiers au contrat un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées.		
VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours ²		
Nom officiel :		

Adresse postale :		
Ville :	Code postal :	Pays :
Courriel :		Téléphone :
Adresse internet : (<i>URL</i>)		Fax :

VI.5) Date d'envoi du présent avis : (08/03/2021)

¹ répéter autant de fois que nécessaire

² le cas échéant

⁸ Informations facultatives

¹⁵ Indiquer ces informations ici ou, le cas échéant, dans l'invitation à présenter une offre

¹⁶ Seulement pour les concessions de travaux